

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 50 (1914)
Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

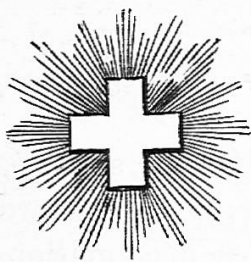
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L^{me} ANNÉE

N^o 44



LAUSANNE

31 Octobre 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *L'âme belge.* — *Soyez des hommes d'action !* — *Chronique scolaire : Vaud. Thurgovie. Lucerne. France.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçons pour les trois degrés.* — *Récitation.* — *Orthographe.* — *Gymnastique.* — *Chant.*

L'ÂME BELGE

Il faut se découvrir avec respect.

Nous qui aimons la Belgique pour une foule de bonnes raisons, aux heures de paix qui étaient toutes pour elle des heures de labeur opiniâtre, nous l'aimons davantage encore depuis qu'elle traverse la fournaise d'une guerre qui a révélé au monde l'héroïsme de son âme.

Au corps enseignant de ce petit peuple mutilé, piétiné, surpris en plein rêve de paix, le corps enseignant de notre patrie a le droit — et le devoir sacré — d'adresser l'hommage ému de sa respectueuse sympathie et de sa franche admiration. Je suis heureux et fier, en ma qualité de correspondant belge de l'*Éducateur*, que l'honneur d'y saluer la vaillance belge me soit réservé.

* * *

J'ai dit que la nation belge fut surprise en plein rêve de paix. Il faudrait dire : en plein rêve pacifiste, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Les éducateurs belges se sentaient la vocation de vacciner le monde contre le militarisme. En voici une preuve entre plusieurs : Au début de juillet, trois semaines avant l'ultimatum allemand à la Belgique, on célébrait à Charleroi une grande fête scolaire en l'honneur de la Paix. Toutes les écoles primaires officielles de la ville étaient rassemblées dans la grande salle de la bourse pour y entonner des hymnes qui célébraient la splendeur du travail pa-

cifique et saluait le règne définitif, sous l'égide de la raison humaine émancipée et triomphante, de la concorde et de la bienveillance. Il y eut des discours et des déclamations, qui se joignirent aux cantates, pour former l'âme des enfants dans une atmosphère de fraternité universelle. La foule était accourue nombreuse, entourant la génération de demain de ses sourires et de ses pacifiques espérances. Un mois plus tard, à peine, le sang inondait les rues de la ville et les rouges lueurs des incendies remplaçaient celles des grandes usines immobilisées et refroidies. Pauvres écoliers de Charleroi ! Infortunés instituteurs ! Je voudrais essayer de faire une analyse de l'âme belge, de discerner et de décrire les matériaux qui, jetés dans cet effroyable creuset qu'est la guerre actuelle, s'y sont transmués, fusionnés, amalgamés et purifiés pour devenir un métal pur, sans paille ni faille : l'héroïsme qui force l'admiration de tous.

Car la guerre a bien été, pour la Belgique, un véritable convertisseur. « En quelques heures, ou presque, elle s'y est transformée, risquons le mot : convertie. Ce qui se trouvait au premier plan de la conscience sociale, nationale, individuelle a été refoulé dans les profondeurs, et ce qui dormait, insoupçonné, dans la subconscience a émergé soudain au premier plan ; l'échelle des valeurs sociales, morales, a été renversée. Pour un peu, on se demanderait si c'est bien l'âme qu'on a connue au début de 1914 qui a été le théâtre d'une pareille transformation. Ces assertions massives sont assez importantes pour exiger des preuves, que je vais essayer de fournir.

* * *

L'âme belge était divisée, scindée. Elle l'était même tellement, et depuis si longtemps, et si incurablement, malgré tous les efforts et toutes les panacées qu'on était allé, en désespoir de cause, jusqu'à nier carrément son existence. » Il y a des Flamands, il y a des Wallons, il y a des Liégeois, il y a des Brabançons, des Luxembourgeois, etc... il n'y a pas de Belges ! » Ecoutez sonner le glas funèbre : Deux langues, deux races ! Dualisme se perpétuant à travers l'histoire. Hostilité irréductible. Conflits linguistiques ! Unité factice ! Impossibilité de créer une patrie commune ! Tout contribue à

agrandir le fossé mitoyen : les mœurs, la langue, les traits du visage et les traits de l'âme ; les affinités raciales, les conflits économiques, religieux ; et la puissance des traditions héritées ! De ces forces contraires, de ces éléments colluctants, faites un peuple, créez une âme ! Chimère ! La triste cloche aurait-elle raison d'annoncer la mort de l'âme belge, la faillite de l'idée nationale ?

Certes le péril était extrême. Qu'on en juge. La Flandre et la Wallonie, réunies sous le même drapeau, placées dans le creuset d'une même civilisation très condensée, fusionnaient bien dans le même travail collectif, mais l'alliage ne se produisait pas. Chaque race se retrouvait toujours intacte.

Une véritable muraille de la Chine, passant en ligne droite de Lille à Maestricht, séparait les Flamands des Wallons ; la cloison était étanche ; une race n'empiétait pas sur l'autre.

Ce dualisme avait de profondes racines historiques. On peut le faire remonter, en effet, à la conquête romaine, en se souvenant que les Belges habitant alors au sud de la voie Agrippa subirent fortement l'empreinte latine et, mélangeant d'expressions germaniques et celtiques la langue des vainqueurs, en firent peu à peu un idiome du français : le wallon. Les Belges du nord, préservés des invasions romaines par la rudesse du climat et l'impénétrable « forêt charbonnière », derrière laquelle ils défièrent les armées de Jules-César ne subirent que beaucoup plus tard l'influence de la civilisation latine. Les siècles passèrent sans être capables d'unifier la langue et les mœurs de ces deux fractions de peuple ; Austrasiens et Neustriens, plus tard Flamands et Wallons demeurèrent sans affinités. Tout les distingue, au physique et au moral.

« Le Flamand est solide, bien musclé, la tête est ronde, la face colorée, les yeux bleus ou gris, les cheveux blonds, le sang riche. Il donne une impression de force et de lourde santé. Le regard est lointain. Il n'est pas nécessairement vague. On y sent une mystérieuse résolution, la volonté d'une marche hautaine. Taciturne, — qu'on se souvienne de Guillaume, le prince qui incarna cette race — renfermé, ne se livrant jamais, le Flamand apparaît têtue et comme buté, avec cette pensée dirigeante qui fut la devise du Taciturne « il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de

réussir pour persévérer ». L'obstination se lit dans son front bas, les sourcils durs et droits, la mâchoire anguleuse. De ces hommes qu'on devine silencieux comme toute la nature qui les entoure et mornes comme elle, une puissance se dégage : celle d'un labeur opiniâtre et d'une immuable philodoxie. Il y a chez tous les Flamands la même tranquillité de vie, le même souci de l'existence intérieure jalousement dérobée aux regards indiscrets, la même humeur batailleuse mal endormie. »

« Le Wallon, qui descend des Gallo-Romains, a, lui, la physiologie ouverte, l'œil vif, le cœur chaud. Le Flamand inquiète : on le sent ombrageux, d'orgueil violent. Avec le Wallon, aucune gêne : les atomes crochus s'accrochent naturellement. Pas de morgue, pas de solennité : une simplicité d'accueil qui crée tout de suite une atmosphère de sympathie. Il est mobile, enjoué, moins profond, mais plus subtil, moins grave, mais plus spontané, moins tenace, mais plus rapide et moins soumis que le Flamand. »

(A suivre.)

L. S. PIDOUX.

SOYEZ DES HOMMES D'ACTION !

On pourra dire plus tard que, dans tous les domaines de l'évolution de la société, nulle autre époque n'a assisté à la discussion d'un plus grand nombre d'idées que durant le siècle actuel. Mais il sera tout aussi exact d'ajouter qu'aucune vue bien neuve, sur n'importe quel sujet — nous faisons une exception en faveur des remarquables découvertes scientifiques — n'a été exposée, mise en lumière, suivie d'applications pratiques, dans ce xxe siècle ; on aura également raison de faire remarquer que la plupart des problèmes métaphysiques agités en ces derniers temps ont les mêmes données que les questions posées par nos ancêtres, avant et pendant la période de la Révolution française.

La seule différence notable qu'on établira probablement entre le xviii^e siècle et le nôtre, c'est que l'*Idee*, il y a cent ans, provoquait la volonté et était suivie de l'action, tandis que nous, les fils de 1789, nous avons pris et observé une attitude plutôt spéculative qu'active.

Un vent de scepticisme, vraiment démoralisateur, souffle depuis quelque temps sur la société ; si nous n'y prenons garde, il déchaînera infailliblement quelque tempête sociale.

Bien que ces vérités, dont l'exactitude ne saurait être sérieusement contestée par personne, s'appliquent aux choses intellectuelles et morales, nous ne rechercherons pas si l'enseignement primaire lui-même n'a pas subi, dans une certaine mesure, l'influence néfaste de ce courant philosophique, s'il ne s'est pas laissé entamer, en un mot, par le mal contagieux que nous venons de signaler.

Nous ne voulons constater et retenir ici que les résultats acquis dans le perfectionnement des programmes, des méthodes et de l'outillage de nos écoles, dont l'organisation pédagogique et matérielle a fait depuis vingt ans d'immenses progrès.

Mais il nous sera bien permis d'appeler l'attention des maîtres sur la crise morale que nous traversons, ainsi que sur les moyens d'en arrêter le développement, en attendant de pouvoir y mettre complètement fin.

L'instituteur n'est-il pas tout désigné par le caractère de ses fonctions, n'est-il pas mieux placé que personne pour enrayer le cours de cette maladie qui s'est répandue jusque dans les hameaux les plus reculés ?

L'étendue de ses connaissances, la nature de ses attributions, sa situation morale et matérielle, lui permettent d'avoir une certaine influence dans la commune, pour y faire tout le bien désirable, non pas, nous nous empressons de le dire, au point de vue politique, mais au point de vue moral.

En contact journalier avec les habitants, connaissant leur manière d'être et de vivre, étant parfois le confident de plusieurs d'entre eux, il peut, plus facilement que tout autre, faire entendre la bonne parole.

Oui, il faut que l'instituteur acquière cette autorité morale, sans laquelle le rôle social dont on l'entretient bien souvent ne serait qu'un vain mot. Ce n'est pas un fonctionnaire ordinaire ; il a quelque chose de plus, il est chargé d'une mission plus élevée que les autres agents de l'Etat ; il doit se considérer, en quelque sorte, comme le professeur de moralité de la commune où il exerce ; il est tenu de rendre meilleure la population au milieu de laquelle il vit.

Les programmes ont augmenté de plusieurs branches nouvelles : ces matières sollicitent aujourd'hui les soins de l'instituteur, au même titre que la lecture, l'écriture et le calcul.

Mais s'agit-il seulement d'orner la mémoire de l'enfant de notions et de connaissances complémentaires ? Non, c'est tout un ensemble de doctrines qu'il faut semer dans son âme, pour la faire vouloir.

« Faire vouloir » : telle est la vraie formule à adopter. Des idées, il importe de passer aux actes. A quoi sert d'avoir de bonnes intentions, si on ne les met pas à exécution, si elles ne sont pas suivies d'effet ?

La tâche à accomplir est aussi vaste qu'elle est noble ; pour la mener à bonne fin, le temps de la fréquentation obligatoire des classes est insuffisant ; du reste, à la sortie, les mauvais exemples de la rue, et quelquefois aussi l'influence d'un milieu contaminé sont là qui vont détruire l'œuvre de l'école.

Aussi, est-il indispensable que le maître suive ses anciens élèves dans la vie et qu'il ne laisse échapper aucune occasion de leur donner un bon conseil, de les ramener dans le droit chemin.

Ces cours complémentaires, ces conférences publiques qu'on demande plus que jamais d'organiser dans toute les localités, ont précisément pour but, non seulement de compléter les connaissances des adultes, mais encore de prolonger l'influence morale de l'instituteur au delà des limites étroites de la scolarité légale.

On ne saurait trop lui répéter, à cet éducateur, qu'il ne doit pas se croire

quitte envers sa conscience, envers la population et envers l'Etat, quand il a bien rempli chaque jour les six heures de classe réglementaires.

Les instituteurs doivent être de leur temps; rien de ce qui préoccupe l'avenir de la société ne peut les trouver ni les laisser indifférents. Qu'ils sortent de leurs écoles, qu'ils vivent de la vie des habitants des campagnes, qu'ils s'efforcent de moraliser autour d'eux.

Ces maîtres de l'enfance ont pour eux aujourd'hui l'instruction; qu'ils soient, en même temps que de bons professeurs, des hommes d'action dans toute l'acception du mot.

Nous les connaissons suffisamment pour savoir et pour pouvoir affirmer que ce n'est pas trop leur demander, ni trop attendre de leur incomparable dévouement à la chose publique.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Retraites. — Le samedi 10 octobre, en présence des élèves de la classe, le corps enseignant primaire d'Yverdon était convoqué pour prendre congé de M^{me} Annette Thévenaz-Poirier, institutrice en ville depuis 1881.

M. Vodoz, président de la Commission scolaire, a prononcé une allocution bien sentie, rappelant les excellents services rendus par M^{me} Thévenaz pendant sa belle carrière de 33 ans au service de la Commune et il lui a remis au nom des autorités communales un souvenir tangible de la reconnaissance de tous. M. Bettex, directeur des écoles, a relevé tout ce que notre collègue a fait pendant toute cette longue série d'années. Il a rappelé la fidélité au travail, la conscience et la régularité apportées à l'accomplissement d'une tâche souvent ardue. Il a évoqué les années où, débutant lui-même dans la localité, il fut le collègue de celle qui s'en va. Au nom du personnel enseignant, il a formé les vœux pour que M^{me} Thevenaz jouisse encore longtemps de sa retraite. Ce n'est pas sans un vif regret que nous voyons notre doyenne, en apparence encore si alerte, quitter les rangs de notre corps enseignant yverdonnois, car elle fut de tout temps une sympathique collègue, vaillante, dévouée à sa tâche, s'intéressant aux choses d'école et y apportant des dons remarquables. Des raisons de santé, toujours impérieuses, ont déterminé cette décision et l'ont rendue irrévocable. Nos vœux les meilleurs accompagnent M^{me} Thévenaz dans sa retraite. Puisse-t-elle en jouir longtemps, puisant dans le sentiment du devoir accompli, dans l'affection des siens et le bon souvenir de ses collègues, une douce compensation au labeur fidèle dont elle a donné le constant exemple !

H. G.

*** Le 3 octobre, M^{lle} Dind, institutrice à Moudon, a tenu sa dernière classe, prenant sa retraite après 31 ans d'enseignement. Elle débuta à La Vallée en 1883 et fut nommée dans le chef-lieu de la Broye en 1888 où elle est restée jusqu'à aujourd'hui, c'est-à-dire pendant 26 ans. Là, elle a su se faire aimer et respecter des nombreux enfants confiés à sa direction et tous lui conservent un reconnaissant souvenir. A ses écoliers, et par eux à de nombreuses personnes,

elle a su inculquer *un amour particulier des oiseaux*, ces précieux auxiliaires de l'agriculture. Que n'a-t-elle pas fait pour la gent ailée qui trouvait toujours, en hiver, le couvert mis de très bonne heure ?

Dans une agréable partie familière où les fleurs ont afflué, plusieurs cadeaux lui ont été remis et lui ont prouvé toute la reconnaissance et toute l'affection de ses collègues, de ses élèves et des parents de ces derniers. Puisse M^{lle} Dind jouir d'une longue et paisible retraite au milieu des Moudonnois et des oiseaux qu'elle aime tant.

L. GROBÉTY.

***** Augmentations pour années de service.** — De différents côtés, des collègues nous demandent si l'arrêté du Conseil d'Etat, supprimant toutes les augmentations aux fonctionnaires cantonaux pour 1915, les concerne également. Après information prise à bonne source, nous avons le plaisir de leur communiquer ce qui suit : Le personnel enseignant primaire et secondaire, ainsi que le corps pastoral, ayant déjà été mis à contribution par le fait de *l'ajournement de la pension de retraite*, M. le chef du Département de l'Instruction publique a vivement tenu à ce qu'il ne soit procédé à *aucune diminution* sur leurs augmentations pour années de service, ce qui a été admis par le Conseil d'Etat.

Nous saisissons cette occasion pour remercier bien sincèrement M. Chuard, au nom de tous les instituteurs vaudois, pour cette marque de bienveillance.

L. GROBÉTY.

THURGOVIE. — Pour remplacer les instituteurs. — Le Conseil d'Etat du canton de Thurgovie a autorisé le département de l'Instruction publique à employer des élèves de la IV^e classe de l'Ecole normale des instituteurs pour remplacer dans les classes les maîtres qui sont au service militaire.

LUCERNE. — Au sujet des traitements des fonctionnaires, employés de l'Etat et instituteurs qui sont au service militaire actif, le Conseil d'Etat a décidé que les réductions suivantes seront faites sur leurs traitements civils : pour les célibataires, sans tenir compte de leur situation militaire, le 50 %; pour les hommes mariés ou célibataires soutiens de famille et dans le cas seulement où ils sont gradés, de 40 à 60 % selon le grade.

FRANCE. — Deux lettres. — 1. *Un instituteur réserviste de la territoriale à sa femme.* — ... J'ai eu hier une bonne surprise : en débouchant sur la grande place, pendant ma promenade du soir, je me suis croisé avec le petit V..., mon ancien élève. Il pousse une exclamation de joie, moi aussi; nous nous embrassons, puis nous allons nous asseoir au café pour causer un peu. Là, il m'apprend que ses camarades d'école D.. et R... sont logés avec lui, au collège. Sur ma prière, il va les quérir et, bientôt, nous voilà tous les quatre attablés et nous contant réciproquement nos aventures.

V... s'est battu huit jours durant sur la Meuse; D..., blessé le 17 août, a voulu retourner au feu dès le 26, sa blessure au bras gauche étant à peine cicatrisée; R... vient d'être cité à l'ordre du jour de son régiment pour avoir sauvé une voiture de munitions dont l'ennemi allait s'emparer. En les écoutant, moi,

leur ancien maître, je buvais du lait, comme on dit. Et comme les consommateurs qui nous entouraient prêtaient aussi l'oreille à notre conversation, je ne pouvais m'empêcher de leur dire, de temps en temps : « Ce sont mes élèves ! » Et j'étais très fier. C'est égal, notre école laïque tant critiquée n'a pas si mal travaillé, il me semble. Tous mes collègues de France pourraient dire comme moi, en parlant de la plupart des soldats qui résistent si vaillamment à l'invasion : Ce sont nos élèves !

S..., instituteur à M... (Somme), sergent-major au ... territorial.

2. *Une institutrice à sa sœur.* — ... J'avais un peu d'appréhension, je l'avoue, en entrant à l'hôpital. Nos soldats, si courageux sur le champ de bataille, l'étaient-ils autant sur la civière d'ambulance ? N'allions-nous pas frémir malgré nous, en entendant leurs gémissements, leurs plaintes, leurs cris de souffrance ? Et mon pauvre neveu, dans quel état pouvait-il être en ce moment ? Ma collègue, qui m'accompagnait, faisait sans doute les mêmes réflexions, car elle était aussi pâle que moi.

... Une infirmière qui nous précède pousse la porte et nous entraîne dans la vaste salle. Là soixante blessés sont réunis : les uns, étendus dans leur lit ; les autres, assis à côté, causant doucement ou jouant aux cartes en fumant. Pas de cris ni de lamentations, point d'autre bruit que le chuchotement des conversations. Léon est couché. Dès qu'il m'aperçoit, il lève le bras gauche, en disant : « Tante ! » Aussitôt, je cours à lui, je l'embrasse sur le front avec précaution, et je lui demande : « Souffres-tu beaucoup ? — Un peu. — Ta blessure est-elle profonde ? — Peu ! trois doigts écorchés. » En parlant, je le regarde : comme il me paraît pâle et amaigri ! Je reprends : « Voyons, dis-moi franchement la vérité. — Eh bien ! je crois que les trois doigts sont partis, mais il m'en reste encore deux de ce côté et cinq de l'autre. J'en aurai plus que le général Pau. Et puis, j'apprendrai à mes élèves à écrire de la main gauche, c'est ça qui sera original ! » Et il sourit. Moi, je ne puis retenir deux larmes et ma collègue détourne la tête pour cacher les siennes. Alors, Léon : « Vous pleurez ; pourquoi ? » Ne sachant trop quoi dire, je réponds : « Mais, tu aurais pu être tué ! — Cela eût été plus beau que de mourir d'une fluxion de poitrine. »

Je sens que ma résistance nerveuse est à bout. Je l'embrasse encore et je me retire avec ma collègue aussi émue que moi. Maintenant, comment annoncer cette mauvaise nouvelle à sa mère, si malade en ce moment ?...

LUCIE D..., institutrice à B... (Vienne).

BIBLIOGRAPHIE

Reçu de la Commission interecclésiastique romande de chants religieux : *Invocation pour l'Avent ou Noël, Berceuse à l'enfant de Noël, Une étoile dans la nuit*. Prix 5 centimes. S'adresser à M. Barblan, pasteur à Pampigny (Vaud).

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

Le chien.

VOCABULAIRE : *Les noms* : chien, chienne, niche, poil, membres, tête, museau, oreilles, yeux, bouche, langue, dents, crocs, queue, pattes, griffes, voix, aboiement, espèces ; chiens de berger, de garde, de chasse, d'arrêt ; chiens courant, épagneul, barbet, caniche, lévrier, terre-neuve, dogue, bouledogue, molosse, roquet. — *Les qualificatifs* : petit, gros, joli, gracieux, doux, patient, fidèle, courageux, reconnaissant. — *Les verbes* : garde, veille, surveillance, chasse, poursuit, mord, jappe, aboie, grogne, hurle ; on élève le chien, on le dresse, on le corrige, on l'attache, on l'excite, on le siffle, on le flatte, on le caresse.

ELOCUTION : Construisez des phrases avec les mots du vocabulaire : Paul a un petit chien, son poil est court, son museau pointu, ses oreilles droites, ses yeux brillants. De sa bouche sort une langue rose ; ses dents sont blanches, etc. — Indiquez des qualificatifs qui peuvent convenir aux noms du vocabulaire : La tête peut être grosse, ronde, allongée, petite, fine ; le museau peut être pointu, court, large ; les oreilles peuvent être petites, courtes, droites, dressées, longues, pendantes ; le pelage peut être ras, épais, long, frisé, gris, blanc, roux, noir, tacheté ; les pattes peuvent être fortes, longues, nerveuses, fines, élancées, courtes, torses ; la voix peut être forte, rauque, aiguë. — Indiquez des qualificatifs pour décrire quelques espèces de chiens : l'épagneul a le poil long, la tête fine ; le barbet a le poil long, frisé et souvent crotté ; le lévrier a les jambes longues et fines, le museau pointu ; le bouledogue a la tête ronde, les mâchoires saillantes, les dents fortes, le nez épaté, les lèvres pendantes, etc.

DEVOIR : Complétez les phrases suivantes : Près de la porte de notre ferme est attaché le chien de... (garde). Son museau est... (court), ses oreilles... (droites), ses dents... (blanches et pointues). Son pelage est... (blanc et roux). Sa voix est... (forte). Il se fâche et tire sur... (sa chaîne) quand on... (l'excite). Il veille pendant que... (ses maîtres dorment). C'est un... (bon serviteur, un gardien fidèle).

RÉDACTIONS : **Mon chien.**

SOMMAIRE : Quel est son nom ? — Quel est son âge ? — Décrivez-le. — Ses qualités. — Ses défauts. — Son utilité. — Pourquoi l'aimez-vous ?

SUJET TRAITÉ : Mon chien s'appelle Médor. Il a un peu plus de quatre ans. Son poil est épais, mais court, de couleur noire avec quelques taches blanches. Ses pattes sont longues et nerveuses. Sa queue est toujours en mouvement. Ses oreilles sont dressées ; l'oreille gauche est déchirée à l'extrémité. Son museau est court ; ses lèvres sont grosses et ses dents très blanches et pointues. Ses yeux sont vifs, mais son regard est très doux. Mon chien est obéissant et ne cherche jamais à mordre. Il n'a qu'un défaut ; c'est d'être un peu gourmand. Médor garde notre maison. Souvent il joue avec moi ; c'est un bon chien et je l'aime beaucoup.

Un chien de garde.

SOMMAIRE : Où se tient-il ? — Quel est son aspect ? — Que fait-il pendant le jour et pendant la nuit ?

SUJET TRAITÉ : Le chien de garde de la ferme se tient près de la porte d'entrée, dans une jolie niche en forme de maisonnette. Il est grand et fort ; souvent, il aboie et montre ses crocs menaçants. Le jour on l'attache, afin qu'il ne morde personne. Il aboie toutes les fois qu'il entre un étranger ou qu'un autre chien rôde dans le voisinage. La nuit, il se promène dans la cour et tout autour de la maison. Gare au malfaiteur qui voudrait y entrer.

Un chien de berger.

SOMMAIRE : Description du chien. — Le départ du troupeau. — Au pâturage. — Le retour.

SUJET TRAITÉ : Il n'est pas joli, Pataud, le chien de berger de la ferme. Il a de longs poils noirs emmêlés, une queue broussailleuse, deux oreilles pelées qui se dressent toutes droites. Mais ses yeux sont vifs, il a l'ouïe fine et le jarret leste. Quand le troupeau va aux champs, Pataud est partout, en avant, en arrière et sur les côtés. Il dirige les premières brebis et harcèle les mères qui ne se hâtent pas. Au pâturage, Pataud sait où doit brouter le troupeau, et quelles sont les pièces de terre défendues. Si une brebis s'y hasarde, d'un bond le chien est à ses trousses. Il la mord légèrement et aboie pour montrer son mécontentement. Puis il revient près du berger, attendant un ordre et ne perdant pas de vue son troupeau. Le soir, il est bien fatigué, et revient derrière les brebis, la tête basse et la langue pendante. Pourtant il retrouve sa vigueur si une bête gourmande franchit le fossé pour aller marauder dans les champs qui bordent la route.

Un chien de chasse.

SOMMAIRE : Description du chien. — Le départ pour la chasse. — En chasse. — Le retour.

SUJET TRAITÉ : Il est bien joli, Riquet, le chien de chasse de notre voisin. Son poil roux est luisant ; sa tête est ornée de deux oreilles tombantes et de deux yeux intelligents ; ses jambes sont très nerveuses et faites pour courir. Lorsque notre voisin prend son fusil, Riquet ne se sent plus de joie ; il gambade, il saute, il court, il jappe, il est heureux. Bientôt, il a découvert la trace d'un lièvre ; le nez à terre, il le suit à la piste. Il aboie pour avertir son maître et lui amène le gibier à portée de fusil. Le soir, Riquet est bien fatigué, mais il rentre fièrement à la maison lorsque le carnier est bien garni.

Les qualités du chien et les services qu'il nous rend.

Le sommaire est contenu dans le titre.

SUJET TRAITÉ : Le chien est beau, vif, robuste. Il n'est pas difficile à nourrir. Il se laisse dresser facilement. Il est obéissant, docile, dévoué, fidèle. Il est doux avec les personnes qu'il connaît, et s'attache à elles au point de souffrir de leur absence ou de leur mort.

Le chien garde les habitations ; il est l'auxiliaire du chasseur, du berger, du bouvier, du douanier, du forestier. Il peut défendre son maître. Il sert de bête de trait dans plusieurs parties de la Suisse et chez les Esquimaux. Il est indispen-

sable pour les explorations polaires. Il est le compagnon de l'aveugle ; il tourne la roue du coutelier ; il apprend à sauver les noyés, à secourir les blessés, à arrêter les malfaiteurs.

Les services que nous rend le chien.

SUJET TRAITÉ, (Travail d'élève) : Le chien est très utile à l'homme. C'est un serviteur dévoué ; il comprend son maître et lui obéit. Il va à la chasse avec le chasseur ; il conduit le troupeau avec le berger ; il veille à la sûreté de la maison ; il fait des commissions et on peut lui apprendre à exécuter des tours d'adresse. Le chien se soumet à tout pour faire plaisir à son maître ; il reçoit même les châtiments, sans trop se plaindre, et caresse la main qui le frappe. Dans les régions glacées, et dans quelques parties de la Suisse, à Berne, par exemple, on emploie le chien comme animal de trait. L'homme isolé dans les bois ou les campagnes, trouve en son chien un compagnon, un ami et aussi un aide et un gardien. Cet animal si bon, si caressant, devient en effet terrible quand il s'agit de défendre ce qui appartient à son maître. Enfin, le chien garde fidèlement le souvenir de son bienfaiteur ; il se laisse même mourir sur la tombe de la personne qu'il aimait.

Un brave chien. (Narration.)

Un facteur rural possède un chien auquel il tient beaucoup, car il lui a sauvé la vie dans les circonstances suivantes : un jour d'hiver, dans une de ses tournées, le facteur tomba dans une fosse que la neige avait recouverte. Le malheureux ne put en sortir et y serait mort, faute de secours, quand son chien, qui l'avait accompagné, courut au bureau de poste et, par ses aboiements, fit comprendre que son maître était en danger.

SOMMAIRE : Le chien du facteur. — Portrait physique du chien. — Description des chemins ; le mauvais temps. — Récit de l'accident. — Le chien au bureau de poste. — A la recherche du facteur. — Le facteur est sauvé.

SUJET TRAITÉ : Un facteur rural possède un chien qu'il ne donnerait pas pour tout l'argent du monde, car cet animal lui a sauvé la vie dans les circonstances que je vais vous raconter. Je dois vous dire d'abord que ce chien est un pauvre et modeste roquet jaune, à la queue et aux oreilles coupées, répondant au nom de Loulou. L'hiver dernier, par un temps épouvantable, le facteur fut chargé de porter le courrier dans une commune voisine. Il partit à quatre heures du matin, accompagné de son fidèle roquet, marchant péniblement dans les chemins couverts de neige. Arrivé près du passage à niveau du chemin de fer, il dévia un peu de sa route et tout à coup disparut, englouti jusqu'aux épaules, dans une grande fosse remplie de neige. Le malheureux fait tous ses efforts pour se dégager, mais vainement. Alors le petit chien part au grand galop, court au village, entre au bureau de poste et se met à aboyer avec force. Les employés le regardent avec étonnement. Il sort, en les implorant du regard, comme pour leur dire de le suivre. Voyant qu'ils ne le comprennent pas, Loulou rentre de nouveau, hurle désespérément et fait si bien qu'à la fin on devine que son maître est en péril. Plusieurs hommes, munis de pelles et de pioches, se mettent en route, guidés par l'intelligent animal, et bientôt le malheureux facteur est retrouvé et sauvé.

DICTÉES : Le chien de garde.

Lorsqu'on lui a confié pendant la nuit la garde de la maison, le chien devient plus fier et quelquefois féroce. Il veille et fait sa ronde; il sent de loin les étrangers; et, s'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élance, s'oppose, et, par ses aboiements réitérés, il donne l'alarme, avertit et combat.

BUFFON.

ELOCUTION : Où se sert-on surtout de chiens de garde ? (Dans les fermes et maisons isolées.) — Où se tient le chien ? (Dans la cour, près de la porte cochère.) — De quoi est-il fier ? (De la mission qu'on lui a confiée.) — Pourquoi devient-il féroce ? (Parce qu'il a pris sa tâche à cœur.) — Comment surveille-t-il la maison ? — Comment reconnaît-il les étrangers ? — Que fait-il s'ils s'arrêtent ? et s'ils essaient d'entrer ? — A qui donne-t-il l'alarme ? Comment ? — Que fait-il si son appel n'est pas entendu ?

Les chiens de berger.

Les braves chiens de berger sont affairés après leurs bêtes et ne voient qu'elles dans la ferme. Le chien de garde a beau les appeler du fond de sa niche; le seau du puits, plein d'eau fraîche, a beau leur faire signe; ils ne veulent rien voir, rien entendre avant que le bétail soit rentré, le gros loquet poussé sur la petite porte à claire-voie et les bergers attablés dans la salle basse. — A. DAUDET.

ELOCUTION : Même exercice que pour la dictée précédente. (Il s'agit du retour à la ferme d'un troupeau qui a passé la bonne saison au pâturage.)

Les lévriers.

Les lévriers sont des chiens. Ils ont une taille élancée, le ventre très rentré, les jambes hautes et fines, la queue grêle, le museau pointu. Les lévriers sont d'excellents coureurs, mais ils sont peu intelligents et peu dévoués. Ils sont employés pour la chasse; ils forcent le gibier à la course.

DEVOIR : Ecrire la dictée au singulier.

Le dogue.

Je ne connais pas de physionomie plus rébarbative que celle du dogue. Considérez sa tête grosse et courte, son épais museau et son nez épaté, parfois fendu; sa lourde lèvre supérieure qui pend de chaque côté avec un filet de salive; ses yeux petits, durs d'expression; ses oreilles déchirées de morsures ou rendues plus laides par l'amputation; considérez tous ces caractères et vous comprendrez que le dogue est fait pour le combat.

Mon petit dogue

J'avais un petit dogue qu'on appelait Boulka. Il était entièrement noir, sauf le bout des pattes qui était blanc. Sa mâchoire inférieure s'avancait tellement qu'on pouvait mettre le doigt entre les deux rangées de dents. Son museau était large; ses yeux étaient grands, noirs et brillants; ses incisives et ses canines blanches étaient sans cesse découvertes. Il ressemblait à un nègre; il n'était pas méchant et ne mordait point; mais il était singulièrement vigoureux; quand une fois il s'accrochait à une chose, il serrait si fort les mâchoires qu'il restait suspendu : on ne pouvait lui faire lâcher prise. — TOLSTOÏ.

DEVOIRS : 1. Mettre la dictée au pluriel : J'avais deux petits dogues qu'on

appelait Boulka et Nika. Ils étaient, etc. 2. Mettre la dictée au pluriel et au présent : J'ai deux, etc.

Les deux chiens.

Un gros chien de boucher était allongé devant la boutique de son maître. Il aperçut un chien de berger qui rongeaient un os sur un tas d'ordures. « Tu as donc de l'appétit ? — Je n'en manque pas. — Tu es bien heureux ; moi je suis dégoûté de tout ; on me donne de la bonne viande, et je ne puis la manger. — Ami, c'est parce que tu ne fais rien ; travaille et l'appétit te reviendra. »

ELOCUTION : Faire reproduire oralement ce petit dialogue et insister sur cette idée morale : le travail vaut bien mieux que l'oisiveté.

L'intelligence d'un chien.

Au moment de sortir, le docteur trouve un chien couché sur le seuil de sa porte. Il le pousse du pied pour l'éloigner. Le chien laisse échapper une plainte et ne bouge pas. Le docteur s'approche, regarde et s'aperçoit que le chien a la patte cassée. Le chirurgien fait alors son office : il prend le chien dans ses bras, le couche, lui met un appareil et le soigne. Au bout d'un certain temps, le chien guérit ; il oublia son bienfaiteur, sans doute, parce qu'il avait un maître qui possédait déjà son affection. A quelque temps de là, qui fut surpris ?... Ce fut le docteur, qui trouva à sa porte son ancien client, accompagné, cette fois, d'un autre chien qui avait la patte cassée.

Chien et chat.

Jip est un grand bête de caniche noir tout velu ; un moment, il aboie très fort, saute contre vous et a l'air prêt à vous dévorer ; l'instant d'après, il pense à autre chose et vient vous lécher la main. Quant à Puss, il a l'air tout doux et tout aimable. Mais chaque fois qu'il peut faire un mauvais coup sans danger, il ne manque pas l'occasion. L'autre jour Jip rongeaient un os. Un joueur de cor de chasse a passé dans la rue. Jip a lâché son os et s'est précipité contre la palissade du jardin pour aboyer. Quand il est revenu, Puss avait emporté l'os sur la fourche d'un pin, et il le mâchonnait là-haut avec satisfaction.

A. LICHTENBERGER.

ELOCUTION : Qui est Jip ? — Qui est Puss ? — Quels détails nous montrent la bêtise de Jip ? — Quel est le caractère de Puss ? — Que pensez-vous de l'acte de Jip ? et de l'acte de Puss ? — Pourquoi ne devez-vous ressembler ni à Jip, ni à Puss ? — (Parce qu'il ne faut être ni naïf, ni fourbe.)

L'homme et le chien.

L'homme, trouvant un animal si merveilleusement disposé à lui obéir, semble s'être complu à le mettre à l'épreuve. Il lui a tout demandé et en a tout obtenu. Pour lui, le chien s'est fait bête de somme, bête de trait, de guerre, de chasse, de garde, de pêche, animal de ferme et de salon, d'écurie et de boudoir. Quand le gibier, le poisson ont manqué, il s'est transformé en animal de boucherie ; avec l'homme, il a émigré d'île en île, de continent en continent ; il l'a suivi sur les glaces du pôle et dans les sables brûlants, dans les déserts et dans les cités, sous le chaume et dans les palais. Partout, en un mot, l'homme a eu à ses côtés le chien, toujours utile, souvent indispensable, pour satisfaire, tantôt aux mille caprices du luxe et de la mode, tantôt aux plus impérieux besoins.

A. DE QUATREFAGES.

Degrés intermédiaire et supérieur.

RÉCITATION

En avant !

1.

Le tambour bat, le clairon sonne ;
Qui reste en arrière ?... Personne !
C'est un peuple qui se défend.
En avant !

2.

Gronde, canon ! crache, mitraille !
Fiers bûcherons de la bataille,
Ouvrez-nous un chemin sanglant !
En avant !

3.

Le chemin est fait : qu'on y passe !

Qu'on les écrase, qu'on les chasse !
Qu'on soit libre au soleil levant !
En avant !

4.

Leur nombre est grand dans cette
[plaine ;
Est-il plus grand que notre haine ?
Nous le saurons en arrivant.
En avant !

5.

Leurs canons nous fauchent ? Qu'im-
[porte !
Si leur artillerie est forte,
Nous le saurons en l'enlevant.
En avant !

6.

Où nous courons ? où l'on nous mène ?

Et si la victoire est prochaine,
Nous le saurons en la trouvant.
En avant !

7.

En avant ! tant pis pour qui tombe,
La mort n'est rien. Vive la tombe !
Quand le pays en sort vivant.
En avant !

(*Chants du soldat.*)

PAUL DÉROULÈDE.

REMARQUES : Faire remarquer, l'élan, le mouvement, l'allure guerrière qu'il y a dans ces vers. « C'est un peuple qui se défend » résume à lui seul toute l'énergie, toute la volonté d'un peuple qui ne veut pas mourir. Montrer, par comparaison, ce que sont les « bûcherons de la bataille ». Les derniers vers résumement ce qu'il a de grand, de noble dans le patriotisme : le sacrifice de la vie pour sauver la patrie.

ORTHOGRAPHE

Les batailles navales.

Les batailles de terre présentent à la vérité un spectacle terrible ; mais du moins le sol qui porte les combattants ne menace point de s'entrouvrir sous leurs pas. L'air qui les environne n'est pas leur ennemi et les laisse diriger leurs mouvements à leur gré ; enfin, la terre entière est ouverte pour échapper au danger. Dans les combats de mer, tout conspire à augmenter les périls, à diminuer les ressources. L'eau balancée par d'éternelles secousses semble toujours prête à s'ouvrir. L'air agité par les vents produit des orages, trompe les efforts de l'homme, et le précipite au-devant de la mort qu'il veut éviter.

Le feu déploie sur les eaux son activité terrible, entr'ouvre les vaisseaux et réunit l'horreur du naufrage à l'horreur de l'embrasement. La terre, reculée à une grande distance, refuse son aide aux combattants ; si elle est près, sa proximité est souvent dangereuse et le refuge est souvent un écueil. — THOMAS.

(Degré intermédiaire : 1^{er} alinéa seulement.)

VOCABULAIRE : Le spectacle, le combattant, naval, entr'ouvrir, environner, échapper, augmenter, diminuer, conspirer, la ressource, la secousse, précipiter, déployer (le feu déploie), le naufrage, l'embrasement, la proximité, l'écueil.

Grammaire : Etablir, d'après la dernière phrase de la dictée, la différence qu'il y a entre *est* verbe être et *et* conjonction. Indiquer la fonction de chacun de ces mots dans la phrase. Faire trouver des exemples. PAUL CHAPUIS.

LEÇON DE GYMNASTIQUE ¹

Elèves de 10 ans. (Premier exemple.)

I. Numérotez les élèves par deux et former la colonne de couples.

a) En avant 8 pas, les Nos 1 tournent autour des Nos 2 ; en avant 8 pas, les Nos 2 tournent autour des Nos 1.

b) = a, mais les élèves tournent au pas changé.

c) = a, » » au pas changé-sautillé.

Préliminaires libres :

a) Poser la jambe gauche en avant, bras en haut, fléchir la jambe gauche, mains aux épaules — revenir — fermer à la position.

b) Poser la jambe gauche de côté, bras de côté, fléchir la jambe gauche, mains à la nuque — revenir — fermer à la position. Répéter deux fois les mouvements intermédiaires.

II. *Perches obliques* (ou échelles).

a) Sauter en suspension à deux perches.

b) = a, mais avec saut intermédiaire.

III. *Mouvements du torse :* En station écartée, mains aux hanches :

a) Incliner le torse en avant — redresser — le fléchir en arrière — redresser.

b) Fléchir le torse à gauche — redresser — le fléchir à droite — redresser.

c) Tourner le torse à gauche — redresser — le tourner à droite — redresser.

d) Incliner le torse en avant, le fléchir en avant, revenir — redresser. —

Après chaque deux mouvements, lever les talons 2 fois.

IV. *Barres parallèles* ou poutre d'appui :

a) Sauter à l'appui.

b) = a, avec saut intermédiaire.

V. *Sauts sur place :*

a) Lever les talons en levant les bras en haut, fléchir légèrement les jambes en balançant les bras en arrière, sauter sur place en lançant les bras en avant et retomber à la station fléchie, tendre les jambes et baisser les bras.

¹ L'*Educateur* commence aujourd'hui une série de leçons modèles données cette année au cours normal de Delémont.

b) = a, mais exécuter les mouvements sans arrêt 8 à 12 fois.

VI. *Exercice d'équilibre aux poutrelles* : Marcher en équilibre au pas lent et au pas de deux, les élèves se donnent les mains à hauteur d'épaules.

VII. *Jeu* : Les petites balles lancées dans les lignes (3 à 5 rangs ouverts, suivant le nombre d'élèves).
E. HARTMANN.

CHANT

Salut à l'Helvétie.

Poésie de ALB. RICHARD.

Musique de AD. DELISLE.

Andante maestoso (♩ = 76).

1. Sa - lut, Hel - vé - ti - e ! Sa - lut, ô pa - tri - e ! Notre
 2. Sa - lut, ô con - tré - e Tou - jours dé - si - ré - e, Tou -
 3. Sa - lut, jours an - ti - ques, Ver - tus hel - vé - ti - ques, Ber -

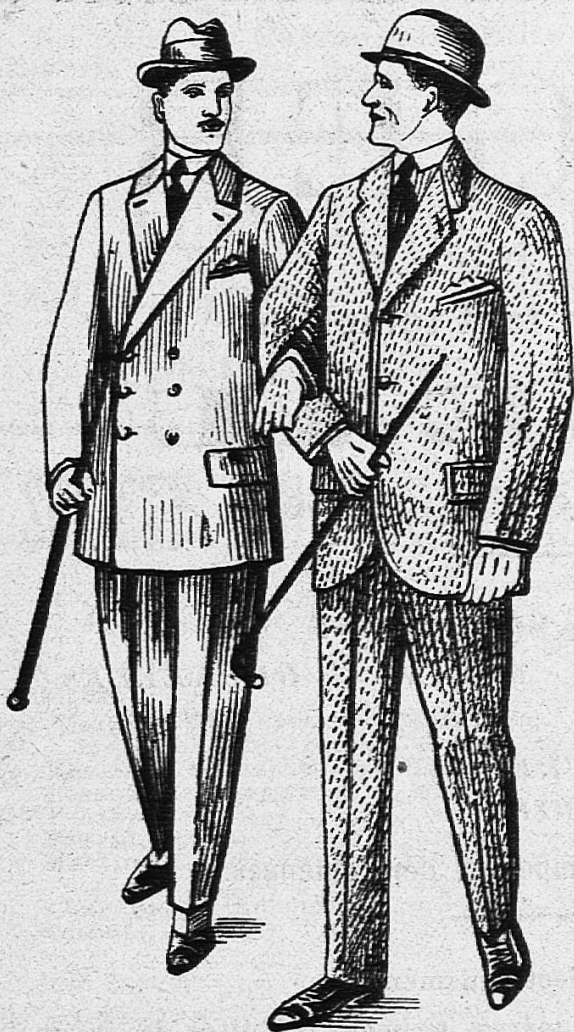
âme at - ten - dri - e S'é - lan - ce vers toi ; De nos cœurs sin - cè - res En -
 jours a - do - ré - e, Sé - jour enchan - té ; Sa - lut, toi qu'on ai - me Comme
 gers hé - ro - ï - ques, Serment im - mor - tel ! A tra - vers les â - ges, Sur

tends nos pri - è - res, Sau - veur de nos pè - res, Et no - tre seul Roi !
 un bien su - prême Qui vient du Ciel mê - me, Sain - te li - ber - té !
 ces beaux ri - va - ges Re - çois nos hom - ma - ges, Grande ombre de Tell !

« Puisse ce petit chœur fortifier et aviver les sentiments patriotiques des enfants de nos écoles », tel est le vœu de l'auteur, actuellement sous les drapeaux.

Maier & Chapuis

Lausanne, rue du Pont



MAISON MODÈLE

*Nous offrons toujours
un choix superbe en*

VÊTEMENTS

*sur mesure
et confectionnés.*

COMPLETS

*sports
tous genres*

Manteaux

Caoutchouc

10⁰

*à 30 jours
aux membres
de la S. P. V.*

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

■ ■ HENNIEZ-LITHINÉE ■ ■

La plus pure des Eaux de source
Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les
intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS	St-LOUIS	MILAN	BRUXELLES
1878-1889-1900	E.U.A. 1904	1906	1910
TURIN			
1911			

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

- MM. **Tissot E.**, président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Saconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{re} Pesson, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Martin, E.**, président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., Genève.

Jura Bernois.

- MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont.
Duvelsin, directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Moeckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

- MM. **Hoffmann, F.** inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

- MM. **Latour, L.**, inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds.

Vaud.

- MM. **Magnenat, J.**, instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.
Berthoud, L., inst., Lavey.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

- MM. **Decoppet, C.**, Conseiller fédéral, Berne et
Chuard, E., Conseiller d'Etat, Lausanne
Présidents d'honneur.
Briod, E., inst., Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

- MM. **Savary, Ernest**, inspecteur, secrétaire, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Guex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'ÉDUCATEUR ».

FÖETISCH FRÈRES

(S. A.)

—: à LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY :—

LIBRAIRIE THÉÂTRALE

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

En location :

**Scène démontable et transportable
avec tous les décors courants,**

pour Salons, Salles de Sociétés, Hôtels, jardins, etc.

Les décors se louent aussi séparément.

Renseignements à disposition.

VOS NOUVEAUTÉS

Mon jûges pour Demoiselles et Jeunes filles.

	Prix net.	
La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour dame (ou homme), par J. Germain	Fr. —.50	
Mon contrat de mariage, pour jeune fille, par J. Germain	» —.50	
Je n'emmènerai plus Papa au cinéma, pour petite fille, par J. Germain	» —.50	
Solo de mandoline, par L. Garden	» —.50	
Presque mariée, par C. Natal	» —.50	
Eaux minérales contre le célibat, par C. Natal	» —.60	
Ce n'est pas pour les jeunes filles	} par G.-A. Sem-Boucherie {	» —.50
A Sainte-Catherine (pr mariage)		» —.50
Dans les yeux (pour fillettes)		» —.50
Mon prochain »		» —.50
La leçon de piano, par A. Ribaux		» —.50

Monologues pour Messieurs et Jeunes Gens.

La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour homme (ou dame), par J. Germain	Fr. —.50
J'ai horreur du mariage, monologue gai pour jeune homme, pr J. Germain	» —.50
L'agent arrange et déränge, monologue gai pour homme, pr J. Germain	» —.50
Un homme trop complaisant, par A. Lambert	» —.50
Comme Papa ! monologue pour garçon, par Edmond Martin	» —.50
Futur présent (pour mariage), monologue en vers pour homme (une partie est à lire), par Ed. Martin	» —.50
Le prince des blagueurs, monologue pour jeunes gens, par Ed. Martin	» —.50
Les débuts de Cassoulade, monologue pour jeunes gens (accent toulousain) par Edmond Martin	» —.50

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

Lme ANNEE. — N° 45

LAUSANNE — 7 Novembre 1914.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · RENDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



EDITION "ATAR". GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> ,	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70
» livre du maître	1. —
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90
» livre du maître	1.40
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
Calcul mental	1.75
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Premières leçons d'allemand , par <i>A. Lescaze</i>	0.75
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr-und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> .	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> .	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfégien , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition	2.50
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2. —
» 2 ^{me} » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> .	2.25
» de chimie, » »	2.50
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof.	
II ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*
Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile **MONNET**, 10, Louve, 10, **LAUSANNE**



Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.

Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

Spécialement recommandés aux familles,
aux bibliothèques scolaires et populaires.

COLLECTION PAYOT

à 2 francs le volume.

Relié, 3 francs.

— * —

Les aventures de Pinocchio, par C. COLLODI. Petit in-8 avec 16 illustrations.

Ce petit, livre qui s'est déjà vendu à plus d'un million d'exemplaires en Italie est unique en son genre et n'a même son pendant dans aucun autre pays. C'est un des rares chefs-d'œuvre de la littérature enfantine.

Fantaisie ailée, sensibilité délicate, imagination charmante, grâces poétiques, esprit malicieux et fin, toutes les qualités littéraires, cette œuvre remarquable les possède au plus haut point et rehaussées encore par une rare inspiration morale d'autant plus admirable que ses leçons exquises se dégagent d'elles-mêmes du récit sans s'étaler jamais en moralisations ennuyeuses.

La petite princesse, par Michel EPUY. Roman pour la jeunesse. Petit in-8 avec 5 illustrations par Henry Roberty.

Le volume de Michel Epyu intéressera vivement le petit monde auquel il s'adresse. L'origine mystérieuse de l'héroïne du récit, et l'influence bienfaisante exercée sur son caractère hautain et vaniteux par les hostilités qui se dressent sur sa route et les déceptions qui s'y succèdent, sont de vivantes et utiles leçons de patience en action.

Brownie, par Ami LE FEUVRE. Traduit de l'anglais par Michel Epyu et E. Serrel. Récit pour la jeunesse. In-12, avec 4 illustrations hors texte et une couverture illustrée.

Brownie est un petit roman exquis, d'une psychologie admirable, d'une finesse et d'une émotion rares. Il intéresse fortement tous les enfants et exerce une influence profonde sur leurs jeunes imaginations. Miss Amy Le Feuvre a peint avec une grâce et un bonheur merveilleux le **sentiment religieux** dans le cœur de ses petits héros et particulièrement de son héroïne, la délicieuse petite Brownie. A ce titre, ce livre nous paraît vraiment unique.

Le jardin enchanté, par Mme Tony d'ULMÈS. Contes pour les petits. Petit in-8 avec 57 illustrations par Jordic.

L'auteur de ce joli volume possède l'art difficile d'écrire à la portée des enfants. C'est une maman avisée qui conte de jolies histoires à ses bambins, tout en leur donnant, sans qu'il y paraisse, d'utiles leçons de sagesse et de bonté. Les fleurs, les bêtes et les gens que l'on rencontre dans le *Jardin enchanté* feront la joie des petits.